

ROYAUME DU MAROC



Haut Commissariat au Plan
Direction régionale de Laâyoune



Aspects Démographiques et Socio-économiques de la Population à travers le RGPH 2014

Province de Laâyoune

Sommaire

PREAMBULE :.....	5
RÉSUMÉ.....	10
Présentation générale de la province :.....	14
<i>I- Les caractéristiques du cadre naturel</i> :.....	14
<i>II- Le découpage administratif</i> :.....	16
<i>III- Les potentialités économiques</i> :.....	16
CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES :.....	21
I-1-Accroissement démographique et répartition spatiale de la population :.....	21
a-Evolution de la population :.....	21
b- Evolution de la population par milieu (Urbanisation).....	21
c- Evolution de la population par commune :.....	22
I-2- Répartition de la population par sexe et âge :.....	23
a-Taux de masculinité :.....	24
b- Répartition de la population par grands groupes d'âge et sexe :.....	25
I-3- Répartition de la population selon l'état matrimonial :.....	28
I-4- Fécondité :.....	31
CHAPITRE II : LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION :.....	35
II-1-L'aptitude à lire et à écrire :.....	35
a- Taux d'analphabétisme :.....	35
b-Connaissance des langues :.....	37
II-2- Scolarisation :.....	38
a-Taux de scolarisation :.....	38
b- Niveau de scolarisation :.....	39
CHAPITRE III : L'ACTIVITE ECONOMIQUE.....	43
III-1- Participation à l'activité économique :.....	43
III-2 Structure professionnelle de la population.....	46
Chapitre IV : MENAGE ET CONDITIONS D'HABITAT.....	50
IV-1- Ménages :.....	50
IV-2- Conditions d'habitation des ménages.....	50
a- Type de logement :.....	50
b- Ancienneté des logements.....	52
c-Statut d'occupation du logement :.....	53
d- Occupation des logements :.....	54
e- Equipement des logements :.....	56
TABLEAUX STATISTIQUES.....	61

PREAMBULE :

Suite aux Hautes Instructions Royales contenues dans la lettre Royale adressée au Chef du Gouvernement au sujet de la réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 et conformément aux recommandations des Nations Unies qui stipulent la réalisation de cette opération au moins une fois tous les 10 ans, notre pays a réalisé le sixième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du 01 au 20 septembre 2014, et ce après ceux de 1960, 1971, 1982, 1994 et 2004.

Ce recensement s'inscrit dans un contexte national marqué par la régionalisation avancée et l'engagement du Maroc à réaliser les Objectifs de Développement Durable (ODD). Il dotera les décideurs et les acteurs, dans les différents domaines, de données démographiques, économiques et sociales sur la population, non seulement au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume (la région, la préfecture, la province, le cercle et la commune), mais aussi à des niveaux géographiques encore plus fins comme le quartier ou le district de recensement.

C'est un instrument de choix pour dresser une véritable radioscopie de la population du Maroc. Il permet de disposer d'une base objective pour asseoir les réformes et les programmes de développement dans le cadre d'une planification répondant aux Orientations Royales visant l'édification d'une société démocratique et moderniste.

Cette opération nationale de grande envergure a mobilisé les différents moyens technologiques et organisationnels et de communication disponibles durant les différentes phases de son exécution. De même, la réalisation de ce recensement a été conforme d'un point de vue méthodologique, procédural et de contenu aux standards adoptés et préconisés par l'Organisation des Nations Unies ; ce qui le distingue des précédents recensements eu égard à son taux de couverture qui a atteint 98,62%.

D'importants efforts ont été déployés afin d'apporter les améliorations qui s'imposent à toutes les phases de la préparation de cette opération, de sa réalisation et de son exploitation. Il s'agit notamment :

Au plan des travaux cartographiques : Les travaux cartographiques du RGPH 2014 ont été caractérisés par l'utilisation d'images satellitaires de très haute résolution, acquises auprès du Centre Royal de Télédétection Spatiale couvrant l'ensemble du territoire national. Ce procédé technologique a permis d'améliorer la qualité des supports cartographiques des districts de recensement, à travers le report, précis, de leurs limites, repères géographiques, douars et groupements d'habitation ce qui facilitera la tâche des agents recenseurs.

Au plan du recrutement des participants : Afin de mobiliser, dans les délais requis, le grand nombre de participants dans la réalisation de recensement, le HCP a eu recours, pour la première fois dans l'histoire des recensements au Maroc, aux technologies modernes de

communication par l'instauration d'un appel à candidature via le site web institutionnel du HCP (www.hcp.ma) et le nouveau site dédié spécialement au recensement (www.rgph2014.hcp.ma), et ce parallèlement à la méthode classique de dépôt de dossier de candidature sous format papier.

Au plan de la formation des participants au recensement : Utilisation de supports didactiques audio-visuels pour la première fois dans les séances de formation des participants qui faciliteront la compréhension des concepts et définitions utilisés ainsi que le mode de remplissage des différents questionnaires du recensement.

Au plan de l'exploitation des données : l'exploitation des données du recensement de 2014 s'est fait par la technique de la lecture automatique des documents dans un atelier LAD rénové et une expertise exclusivement marocaine, les cadres du HCP ont accumulé l'expérience et l'expertise nécessaires à cet effet.

Au plan de la diffusion des résultats : L'exploitation de toutes les opportunités opérationnelles qu'offrent les dernières générations des technologies de gestion et de traitement de l'information pour répondre aux besoins des décideurs publics et des ménages, à tous les niveaux du territoire national, en matière d'information économique, sociale et culturelle issue du RGPH 2014.

Le Haut Commissariat au Plan a publié les premiers résultats du RGPH 2014 qui ont concerné l'effectif de la population légale et les

principales caractéristiques démographiques et socio-économiques, soit au niveau national ou selon les différentes subdivisions administratives du pays.

D'autres résultats verront le jour progressivement, pour toucher d'autres caractéristiques de la population du Royaume.

Et pour apporter plus d'éclaircissement sur ces résultats au niveau régional, la Direction régionale du Haut Commissariat au Plan a publié ce document, qui se propose d'apporter une information, à la fois riche et variée, qui embrasse aussi bien les aspects démographiques que les aspects sociaux, culturels et économiques de la région de Laâyoune-Sakia el Hamra.

Cette publication vient donc à point nommé pour répondre à un besoin pressant en statistiques régionales à même de fournir aux décideurs et aux opérateurs économiques et sociaux la matière statistique nécessaire à la prise de décision.

L'élaboration de ce document vise aussi à assurer la disponibilité de l'information statistique nécessaire pour la régionalisation avancée. Ce travail d'analyse adopte une approche différentielle qui met en exergue les disparités aussi bien entre les zones urbaines et rurales qu'entre les personnes des deux sexes, tout en procédant à des comparaisons avec ceux du recensement de 2004, faisant ainsi ressortir les tendances d'évolution sur le plan démographique, économique et social. Une représentation graphique a, à chaque fois, été faite pour

illustrer de manière visuelle l'ensemble de ces aspects.

RÉSUMÉ

La province de Laâyoune s'étale sur une superficie de 11002 km² soit 7.7% du territoire régional. Elle dispose d'importantes ressources naturelles, relatées par les richesses halieutiques, l'abondance des terrains de pâturage, les opportunités touristiques, ..., etc.

L'étude de l'état de la population revêt une importance particulière et le recensement général de la population permet de fournir des données globales et précises sur les caractéristiques socio démographiques et de dresser une radioscopie de la population de la Province

La population légale résidente dans la province de Laâyoune - se chiffrait à 238096 en 2014, dont 235649 résidents en milieu urbain et 2447 résidents en milieu rural. Elle a évolué au rythme annuel moyen de 1.8% entre 2004 et 2014. Elle est inégalement répartie sur le territoire provincial : 217732 résidents, soit 91%, relèvent de la commune de Laâyoune.

La pyramide des âges de la population de la province Laâyoune est une pyramide en expansion. Elle a une base large et des côtés en pente met en relief un vieillissement relatif de la population de la province (notamment un rétrécissement de la base).

La structure de la population par grands groupes d'âges est caractérisée par une proportion importante de jeunes ; plus de 28.3% de la population a un âge moins de 15 ans. La population en âge

d'activé constitue 66% de la population totale. Plusieurs autres catégories de population caractéristiques sont étudiées dans l'ouvrage : la population en âge préscolaire, la population en âge scolaire, les personnes âgées, ...etc.

La structure matrimoniale au RGPH de 2014 dégage 54.1% de population sont entrées en union et la proportion des célibataires est de 38.6%. En 2014, la population âgée de 15 ans et plus est caractérisée par une hausse dans le temps et par la prédominance des mariées, et une baisse de la proportion des personnes divorcées et veuves. La proportion des célibataires, des mariés et des personnes en rupture d'union diffère d'un sexe à l'autre. Ainsi, la proportion des mariées est plus élevée chez les femmes (55.2%) que chez les hommes (53.2%). A l'opposé, celle des célibataires, est plus élevée chez hommes que les femmes.

Enfin, la proportion des unions rompues touche plus les femmes (6,3%) que les hommes (1.2%). En outre, plus on avance en âge, plus la proportion des célibataires diminue, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. A l'opposé, la proportion des mariées croît avec l'âge. Toutefois, les proportions des célibataires chez ces dernières sont de loin inférieures à celles des hommes. Par milieu de résidence, la proportion des célibataires et mariés est presque similaire dans les deux.

Au niveau de l'ensemble de la province, l'âge au premier mariage est de 29,7 ans. Il est plus élevé chez les hommes (32,6 ans) que chez

les femmes (26,8 ans). Il diffère selon le milieu de résidence et le sexe.

L'indice synthétique de fécondité (ISF), calculé pour les femmes de 15-49 ans, s'établit en 2014 à 2,5 enfants par femme. La fécondité du milieu urbain (2,5 enfants) est moins élevée à celle du milieu rural (4.3). Parmi les principaux facteurs qui expliquent cette baisse de fécondité, on peut citer le recul de l'entrée en première union et l'utilisation plus large des moyens contraceptifs.

Le recensement général de la population et de l'habitat de 2014 a dénombré, dans la province de Laayoune, au total 186477 individus âgés de 10 ans et plus dont 19.6% sont encore non alphabétisés. L'analphabétisme présente des variations assez prononcées selon le milieu de résidence, et chez les deux sexes. En effet, avec 30.1% de non alphabétisés en milieu rural, l'analphabétisme atteint un niveau moindre en milieu urbain (19.5%). Par ailleurs, les disparités entre hommes et femmes sont plus importantes en milieu rural qu'en milieu urbain. Néanmoins, l'écart entre les deux sexes se réduit graduellement lorsqu'on passe d'une génération vieille à une génération plus jeune.

Parmi la population alphabétisée, 35.6% parle la langue Arabe et le français, alors que 21.5% est sans niveau d'instruction, et il y a relativement plus de ruraux que de citadins sans niveau d'instruction (30.0% contre 21.4%).

Le taux d'activité enregistré au niveau de la province est de 53.6%. Il est plus élevé en milieu rural (60.1%) qu'en milieu urbain (53.5%). La participation à l'activité économique reste beaucoup plus une affaire d'hommes que de femmes, et ceci quels que soient le milieu de résidence et la province d'appartenance.

Au cours du dernier recensement général de la population et de l'habitat réalisé en septembre 2014, environ 53561 ménages ont été dénombrés sur l'ensemble de la province dont 98,8% en milieu urbain. La majorité de ces ménages réside dans la commune de Laayoune.

La taille moyenne des ménages est estimée à 4,4 personnes dans l'ensemble de la province. Les résultats font apparaître aussi des écarts selon le milieu de résidence. Ainsi, il est plus élevé dans les villes (4.4) comparativement au monde rural (3.4).

Le RGPH de 2014 a également permis d'obtenir des données sur les caractéristiques de l'habitat et sur quelques éléments de confort des logements. Ainsi, au niveau de l'ensemble de la province, pour ce qui est des éléments de confort des logements, plus de neuf ménages sur dix (96,3%) occupent un logement pourvu d'électricité et plus de huit ménages sur dix sont reliés au réseau d'adduction d'eau. En ce qui concerne la disponibilité d'installations sanitaires, plus de neuf ménages sur dix (99,2%) utilisent des toilettes et neuf ménages sur dix (97,7%) disposent d'une cuisine dans leurs logements.

Présentation générale de la province :

Au lendemain de sa réintégration à la mère patrie en 1975, La province de Laâyoune a connu des réalisations grandioses en matière de développement et de l'installation des infrastructures de base. Elle est devenue le premier pôle économique et social dans la zone saharienne. Elle constitue à côté des provinces de Boujdour ; de Smara et de Tarfaya la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, elle est limitée au Nord par la province de Tarfaya, au sud par la province de Boujdour, à l'Est par la province de Smara et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Elle s'étend sur une superficie de 11002 Km².

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014, la population de la province est : 238096 habitants. Elle se caractérise par un taux d'urbanisation élevé de l'ordre de 98 % contre seulement 60 % au niveau national.

I- Les caractéristiques du cadre naturel :

***-relief**

Le relief de la province est formé essentiellement par des immenses plateaux désertiques, il est très peu accidenté, sa monotonie n'étant interrompue que par quelques sabkhats (lacs salés), cordons dunaires limités et un réseau hydrographique assez réduit. La province dispose également d'espaces cultivables sous forme de « Grarats ».

L'assise géologique est formée par des calcaires et des grès du crétacé supérieur à très faible pendage vers l'Ouest, recouverts sur une zone d'une quinzaine de kilomètres à partir du rivage, par de puissantes assises oligocènes et

miocènes discordantes.

***- climat**

La province est caractérisée par un climat semi-aride marqué par la rareté des précipitations. Sur la bande côtière, les températures sont modérées et influencées par la proximité de l'Océan Atlantique.

Les quantités de pluie relevées sont généralement faibles et inégalement réparties dans l'espace, intéressant la province sous forme d'orages brefs. La moyenne observée pour la décennie écoulée se situe autour de 60 mm

Les moyennes mensuelles et annuelles ont une signification concrète aléatoire, en raison de la grande variabilité du régime pluviométrique. A titre d'exemple, le maximum annuel observé dans la province étant 115 mm à la station de Tarfaya, qui a aussi enregistré un minimum de 3 mm !

L'humidité relative de l'air est un trait spécifique du climat côtier. Elle reste élevée (>70°) toute l'année, même en été et se fait sentir normalement jusqu'à plus de 30 km à l'intérieur des terres.

La pluviométrie moyenne annuelle sur 18 ans d'observations est de 67,5 mm. Ces conditions sont évidemment incompatibles avec toute forme d'agriculture non irriguée. Par contre, les pluies occasionnelles peuvent avoir des conséquences catastrophiques.

***Température**

La variation de l'amplitude thermique maxima annuelle ou mensuelle et même quotidienne, croît avec la continentalité. Elle atteint plus de 23°C dans le Sahara continental hyperaride alors qu'elle reste comprise entre 7° et 12° C dans le Sahara plus occidental côtier. La moyenne

annuelle est modérée sur la frange côtière : 20° C ; mais forte à l'intérieur ; 24° C à Boucraâ. La moyenne des minima ne descend pratiquement pas au dessous de 10° C à Laâyoune.

II- Le découpage administratif :

Administrativement, La province est constituée de deux cercles et de 5 communes dont 02 urbaines : Laâyoune, El Marsa. Le tableau ci-après présente le découpage administratif de la province.

Découpage administratif de la province de Laâyoune en 2014

Province	Municipalités	Cercles	Communes Rurales
Laâyoune	Laâyoune	Laâyoune	Boukraa
	El Marsa		Dcheira
			Foum El Oued

III- Les potentialités économiques :

La province de Laâyoune dispose de potentialités économiques importantes, notamment dans les secteurs de la pêche maritime, des mines, l'élevage et le tourisme. Alors que ses potentialités en matière agricole sont très limitées eu égard aux conditions climatiques et naturelles peu favorables. D'autre part, l'élevage extensif est très pratiqué dans la province, il trouve son origine dans la vie nomade qui a marqué la vie de la population locale. Le cheptel est constitué principalement des caprins et camelins.

Le secteur de la pêche maritime est considéré comme la locomotive du développement économique et social de la province, grâce à ses côtes atlantiques qui recèlent une richesse halieutique considérable et à la mise en place d'infrastructures portuaires adéquates (Ports de Laâyoune). Les débarquements en produits de pêche ont atteint 346481tonnes en 2014. Ce secteur a contribué à

l'émergence de plusieurs activités industrielles surtout la congélation des poissons.

L'activité minière est très importante dans la province grâce à l'exploitation du gisement de phosphate de Boucraâ, et aussi l'extraction du sel de plusieurs « Sebkhats » dont dispose la province. Ce secteur participe activement au développement économique et social de la province et à la promotion de l'emploi.

En raison de sa situation géographique, à proximité de deux grands pôles d'attraction touristique (Agadir et Iles Canaries), la province de Laâyoune joue un rôle dynamique dans la promotion du Tourisme au sud du Maroc. La province dispose de plusieurs sites touristiques dont : La plage de Laâyoune, Oasis de Lamseid, et les dunes de sable. D'autre part, l'infrastructure touristique a connu une évolution importante et la province dispose actuellement de plusieurs établissements touristiques.

CHAPITRE I

LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES :

I-1-Accroissement démographique et répartition spatiale de la population :

a-Evolution de la population :

La population de la province a connu une évolution importante durant les deux dernières décennies, elle est passée de 103784 habitants en 1982 à 145727 habitants en 1994, soit un taux d'accroissement global de 40,4%. Elle atteint 238096 habitants en 2014, enregistrant ainsi un taux d'accroissement global de 19,3% par rapport à 2004. D'autre part, le taux d'accroissement annuel moyen a enregistré une diminution entre les deux périodes, il est passé de 3,2 % entre 1994 et 2004 à 1,5% entre 2004 et 2014.

L'évolution de la population de la province de Laâyoune entre 1982 et 2014

Année	1982	1994	2004	2014
Population	103784	145727	199603	238096
Taux d'accroissement annuel (%)	-	3,5%	3,2%	1,8%
Taux d'accroissement global (%)		40,4%	36%	19,3%

Source : RGPH 1982, 1994 et 2004 et 2014

b- Evolution de la population par milieu (Urbanisation)

La population urbaine de la province a progressé de 141284 habitants en 1994 à 193920 habitants en 2004, soit un taux d'accroissement annuel de 0,05%, pour passer ensuite à 235649 habitants en 2014, enregistrant ainsi un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 2%.

Par contre, l'évolution de la population rurale a connu deux rythmes différents, car elle a augmenté de 4443 habitants en 1994 à 5683 habitants en 2004, soit un taux d'accroissement annuel de 2,4%, puis elle a diminuée pour atteindre 2437 habitants en 2014, soit un taux d'accroissement de -8,11%.

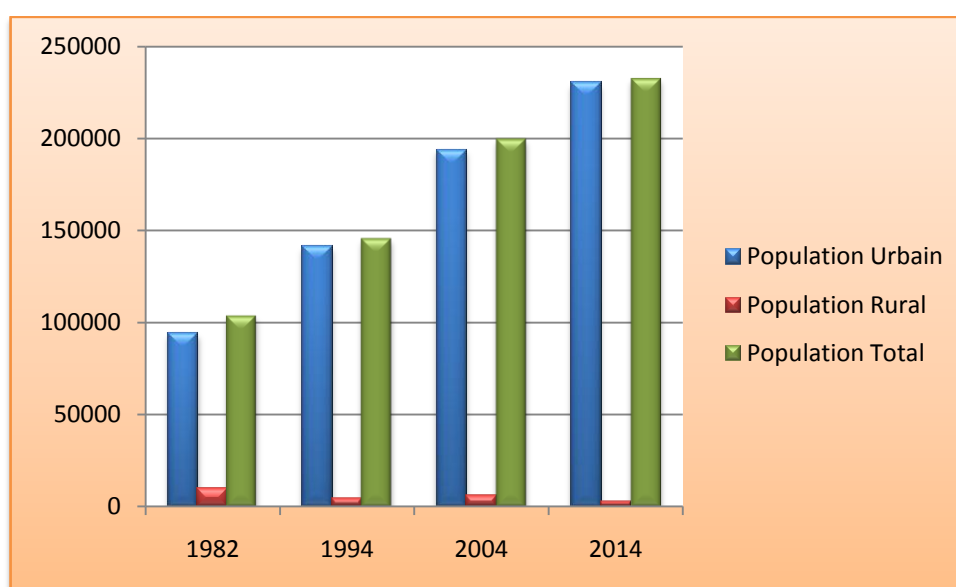
Evolution de la population de la province par milieu (2004-2014)

Année	Population					Taux d global(%)			Taux d' annuel(%)		
	U	%	R	%	T	U	R	T	U	R	T
1982	93875	90,4	9909	9,5	103784	-	-	-	-	-	-
1994	141284	96,9	4443	3,0	145727	50,5	-55,14	40,4	0,06	-7,70	3,45
2004	193920	97,1	5683	2,8	199603	37,2	27,9	36,9	0,050	2,49	3,19
2014	235649	98,9	2 447	1,0	238096	21,5	-56,9	19,3	2,0	-8,11	1,53

Source : RGPH 1982, 1994 , 2004 et 2014

D'autre part, le milieu urbain abrite la majorité de la population de la province, en effet, le taux d'urbanisation est de 98% qui dépasse largement le taux national (60,35%).

Evolution de la population de la province par milieu (2004-2014)



c- Evolution de la population par commune :

La ville de Laâyoune abrite presque 91,4% de la population de la province car elle dispose des principaux équipements. De sa part, la municipalité d'El Marsa a enregistré une grande augmentation de l'effectif de ses habitants, soit un taux d'accroissement global de 75,2% entre 2004 et 2014, ce qui est dû à l'importance économique de cette ville émergente qui abrite les principales unités

industrielles implantées dans la province et surtout dans le domaine de la pêche maritime.

En milieu rural, la commune rurale de Boucraa a connu une diminution notable de sa population avec un taux d'accroissement global de -70,8%, ce qui explique l'importance de l'émigration des milieux ruraux.

Evolution de la population de la province de Laâyoune selon les municipalités et les communes rurales (2004-2014)

Commune	Population		Taux d'accroissement annuel	Taux d'accroissement global
	2004	2014		
M. Laâyoune	183691	217732	1,7	18,5
M. EL marsa	10229	17 917	5,8	75,2
Cercle Laâyoune	5683	2 447	-8,1	-56,9
C.R.Boucraa	2519	558	-14,0	-77,8
C.R.Dcheira	1745	509	-11,6	-70,8
C.R.Foum El Oued	1419	1 380	-0,3	-2,7
Total Province Laâyoune	210023	238096	1,8	19,3
Milieu Urbain	199535	235649	2,0	21,5
Milieu Rural	10488	2 447	-8,11	-56,9

Source : RGPH 1982, 1994 , 2004 et 2014

I-2- Répartition de la population par sexe et âge :

La connaissance de la structure d'une population par sexe et âge est d'une grande importance pour les études de cette population et pour la détermination de ses divers besoins dans différents domaines (alimentation, scolarisation, emploi, santé, habitat, etc...). La structure par âge nous renseigne sur la constitution démographique d'une population et sur l'évolution de ses tendances et leurs significations. Elle est également d'un grand apport de renseignements

appréciables pour la planification des besoins de la population dans différents secteurs socio-économiques.

a-Taux de masculinité :

Le taux de masculinité est le rapport de l'effectif des hommes à celui des femmes, il mesure l'équilibre numérique entre les deux sexes pour l'ensemble de la population ou par groupes d'âge. Une valeur supérieure à 100 indique un surnombre des hommes et inversement.

Taux de masculinité dans la province de Laâyoune selon les groupes d'âge (2004-2014)

Groupes d'âge	2004	2014
4-0	105,6	103,52
9-5	103,5	105,8
14-9	105,3	105,46
19-15	106,4	104,04
24-20	108	99,38
29-25	99,9	101,12
34-30	100,5	108,23
39-35	100,4	100,4
44-40	118,2	101,04
49-45	135,5	101,8
54-50	142,4	117,27
59-55	111,7	131,02
64-60	101	123,64
69-65	113,5	106,2
74-70	100	105,33
75 ans et plus	106,6	103,07
Ensemble	108	105,14

Source : RGPH 2004 et 2014

Il ressort du tableau ci-dessus que l'effectif des hommes dans la province est supérieur à celui des femmes dans les deux recensements de 2004 et 2014. En effet, le taux de masculinité en 2014 a atteint 105,14.

Par milieu, ce taux est de l'ordre de 104,8 en milieu urbain contre 136,3 en milieu rural.

Par groupes d'âge, le taux de masculinité le plus élevé a été enregistré chez la population âgée entre 50 et 54 ans (117,2). Le plus faible chez les personnes âgées entre 20 et 24 ans (99,38).

b- Répartition de la population par grands groupes d'âge et sexe :

La population de la province est extrêmement jeune puisque 28,4% des personnes sont âgées de moins de 15 ans en 2014. Il s'avère que la population urbaine est plus jeune que la population rurale, puisque 28,4% des personnes sont âgées de moins de 15 ans dans le premier milieu contre 25,4% dans le deuxième.

La proportion de la population âgée de moins de 15 ans a baissé de 3 points entre 2004 et 2014. Cette diminution est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain (- 4 points contre -2 points).

L'étude de la structure par âge de la population démontre également que la population d'âge préscolaire (0-6ans) représente 14,6%, alors que la population en âge scolaire(7-12ans) représente 10,3%. Ces proportions sont presque similaires entre les deux sexes.

La population en âge d'activité (15-59ans) représente 66,1% de la population en 2014. Cette proportion est de l'ordre de 66,1% en milieu urbain contre 66,4% en milieu rural et a connu une augmentation de 2 points au cours de la période intercensitaire.

Répartition de la population de la province de Laâyoune selon les groupes d'âge, sexe et milieu de résidence

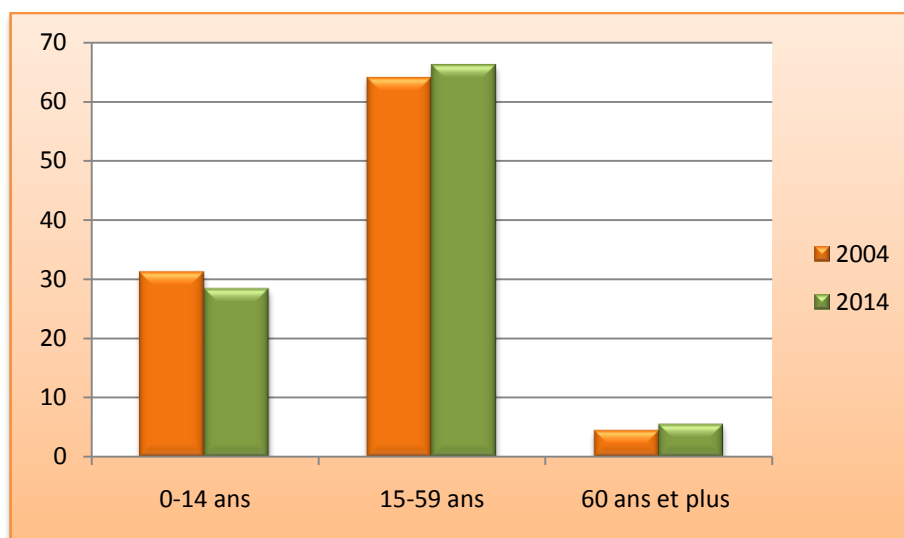
Groupes d'âge	Masculin %		Féminin %		Ensemble %	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Ensemble						
0-14 ans	30,8	28,3	31,8	28,4	31,3	28,4
Dont : 0-6 ans	14,4	14,6	14,8	14,7	14,6	14,6
7-12 ans	12,0	10,3	12,9	10,3	13,0	10,3
15-59 ans	64,4	65,9	63,7	66,2	64,1	66,1
60 ans et plus	4,8	5,7	4,5	5,4	4,6	5,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Milieu urbain						
0-14 ans	31,1	28,4	31,9	28,4	31,5	28,4
Dont : 0-6 ans	14,8	14,6	14,5	14,6	15,0	14,6
7-12 ans	13,0	10,3	12,6	10,3	12,8	10,3
15-59 ans	64,3	65,9	63,7	66,3	64,0	66,1
60 ans et plus	4,6	5,7	4,4	5,3	4,5	5,5
Ensemble	100,0		100,0		100,0	
Milieu rural						
0-14 ans	26,4	23,0	29,3	28,0	27,7	25,4
Dont : 0-6 ans	11,0	14,4	13,0	17,7	12,0	15,8
7-12 ans	9,0	6,7	10,4	9,1	9,6	7,7
15-59 ans	66,0	70,1	63,9	61,5	65,0	66,4
60 ans et plus	7,6	6,9	6,8	10,0	7,3	8,2
Ensemble	100,0		100,0		100,0	

Source : RGPH 2004 et 2014

La proportion des femmes en âge de procréation (15-49ans) a atteint 58,9% en 2004 contre 55,7% en 1994, elle est de l'ordre de 61,2% en milieu urbain contre 60,8% en milieu rural.

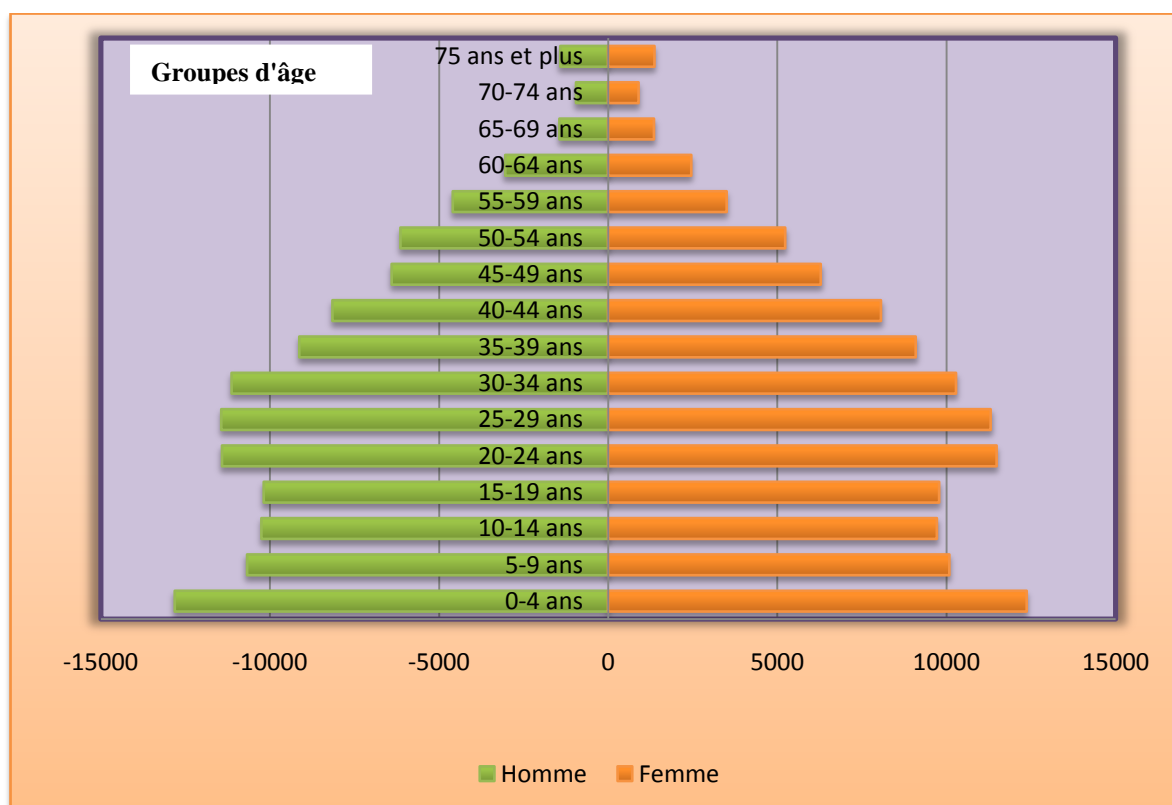
Les personnes âgées (50 ans et plus) représentent 13,9% de la population en 2014, cette proportion est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (15,6% contre 13,9%) .

La répartition de la population de la province de Laâyoune par grands groupes d'âge (2004-2014)



Source : RGPH 2004 et 2014

Pyramide des âges de la population de la province de Laâyoune en 2014



Source : RGPH 2004 et 2014

I-3- Répartition de la population selon l'état matrimonial :

Le tableau ci-dessous montre que 38,6% des personnes âgées de 15 ans et plus en 2014 se sont déclarées célibataires, se répartissent à concurrence de 45,2% pour les hommes et 31,7% pour les femmes. Ce pourcentage a tendance à diminuer au cours de la dernière décennie puisqu'il était 42,9% lors du recensement de 2004.

Les personnes mariées représentent 54,1% en 2014 avec une augmentation de trois point au cours des dix dernières années.

Quant aux divorcés et aux veufs, ils ne représentent que 7,2% contre 6,8% en 2004.

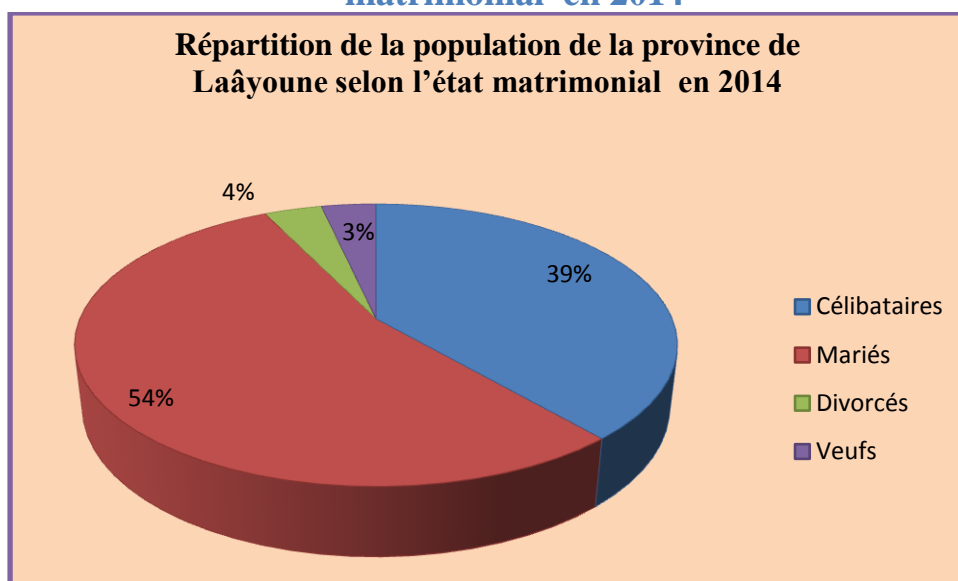
**Répartition de la population de la province de Laâyoune (15 ans et plus)
selon le sexe, état matrimonial et milieu de résidence**

Etat matrimonial	2004			2014		
	Masculins	Féminins	Ensemble	Masculins	Féminins	Ensemble
Ensemble						
Célibataires	50,1	35,1	42,9	45,2	31,7	38,6
Mariés	48,6	52,3	50,3	53,2	55,2	54,1
Divorcés	1,1	5,9	3,4	1,2	6,3	3,7
Veufs	0,3	6,7	3,4	0,4	6,9	3,5
Milieu urbain						
Célibataires	49,8	34,8	42,6	45,2	31,7	38,7
Mariés	48,8	52,5	50,6	53,2	55,1	54,1
Divorcés	1,1	6,0	3,4	1,2	6,3	3,7
Veufs	0,3	6,7	3,4	0,4	6,9	3,5
Milieu rural						
Célibataires	55,0	40,0	48,2	43,3	27,3	36,8
Mariés	43,7	47,6	45,5	53,5	60,2	56,2
Divorcés	0,9	4,4	2,5	3,0	4,2	3,5
Veufs	0,4	8,0	3,8	0,2	8,3	3,5

Source : RGPH 2004 et 2014

L'élévation constatée des pourcentages des célibataires dans la population (notamment chez les femmes), est due au phénomène de la prolongation du célibat qui devient de plus en plus intense et qui s'explique principalement par l'augmentation de la durée des études scolaires et par des raisons d'ordre économique et social. Ce phénomène est plus accentué en milieu rural où le pourcentage des célibataires atteint 36,8% contre 38,7% en milieu urbain.

Répartition de la population de la province de Laâyoune selon l'état matrimonial en 2014



Source : RGPH 2004 et 2014

Le taux de célibat à l'âge exact de 55 ans a connu une légère augmentation entre les deux recensements, il est de 3,0% en 2014 contre 1,4% en 2004. Ce sont les femmes qui ont contribué à cette augmentation avec 3,1% en 2014 contre 1,1% en 2004. Ce taux a augmenté de 8 point en milieu urbain et de 0,3 point en milieu rural.

Taux de célibat à l'âge de 55 ans selon le sexe et le milieu

Sexe	2004			2014		
	Urbain	rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	1,6	4,6	1,7	3,0	4,9	3,0
Feminin	1,1	1,0	1,1	3,0	9,0	3,1
Ensemble	1,4	2,8	1,4	3,0	6,6	3,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Comme le montre le tableau ci-dessous, l'âge moyen au premier mariage a connu au niveau de la province de Laâyoune une augmentation sensible de deux ans au cours de la dernière décennie, il est passé de 29,4 ans en 2004 à 29,7 ans

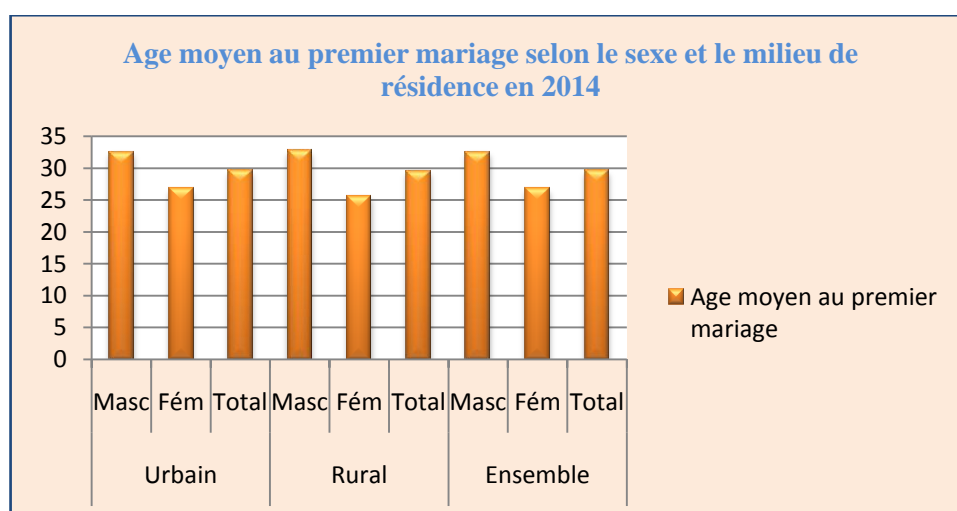
en 2014. De même pour les deux sexes avec une augmentation de 32,3 ans à 32,6 ans pour les hommes et de 26,2 ans à 26,8 ans pour les femmes.

Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Année	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
2004	32,3	26,2	29,2	33,4	28,8	31,5	32,3	26,3	29,4
2014	32,6	26,8	29,7	32,8	25,6	29,6	32,6	26,8	29,7

Source : RGPH 2004 et 2014

Concernant le milieu de résidence, les ruraux se marient avec un retard de deux ans par rapport aux citadins.



I-4- Fécondité :

La fécondité et son corollaire la natalité sont des facteurs de l'accroissement naturel de la population qui constituent la principale composante de la dynamique démographique et qui déterminent, dans une large mesure, la structure par âge de la population.

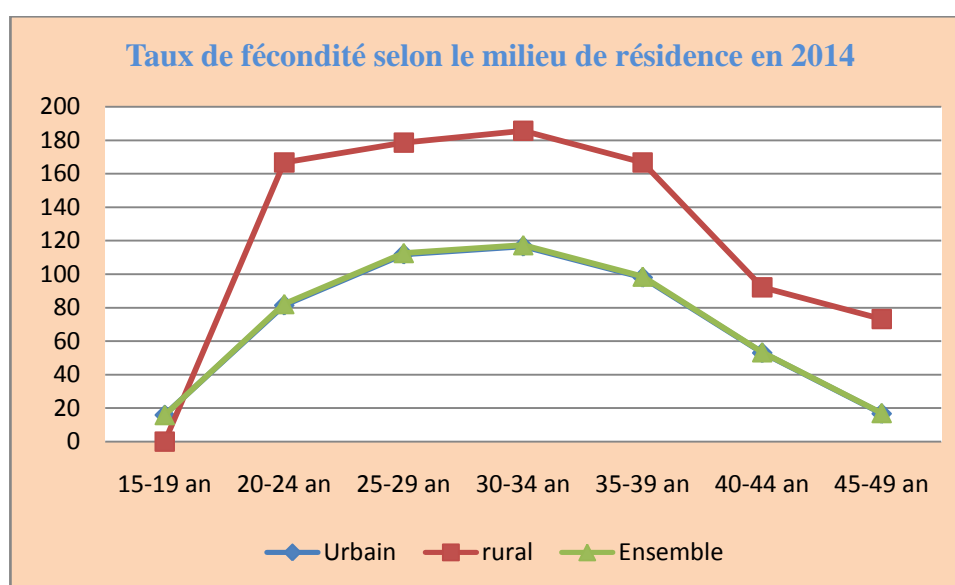
Entre 2004 et 2014, l'indice synthétique de fécondité au niveau de la province de Laâyoune a connu une baisse, passant de 2,6 à 2,5 enfants par femme. Par milieu de résidence, cet indice n'est que de 2,5 au milieu urbain ; contre 4,3 en milieu rural en 2014.

Taux de fécondité des femmes à l'âge de procréation selon les groupes d'âge et le milieu de résidence en 2014

Groupe d'âge	2004			2014		
	Urbain	rural	Ensemble	Urbain	rural	Ensemble
15-19 an	18,0	11,7	17,6	15,9	0,0	15,8
20-24 an	91,0	94,1	91,1	81,4	166,7	82,1
25-29 an	120,8	89,2	119,3	111,9	178,6	112,6
30-34 an	125,9	128,2	126,0	116,6	185,6	117,3
35-39 an	95,2	146,3	97,4	98,0	166,7	98,5
40-44 an	51,6	59,0	51,9	53,0	92,1	53,3
45-49 an	8,8	8,9	8,8	16,7	73,2	17,0
Indice synthétique de fécondité	2,6	2,7	2,6	2,5	4,3	2,5

Source : RGPH 2004 et 2014

L'examen de la série des taux de fécondité par âge montre que celle-ci, assez faible avant 20 ans, passe par un maximum vers 30-34 ans pour ensuite entamer une baisse d'abord lente puis plus rapide. Il s'avère aussi que la baisse de la fécondité entre les 2 derniers recensements a eu lieu pour les âges des femmes entre 15-34 .



Source : RGPH 2004 et 2014

CHAPITRE II

LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

CHAPITRE II : LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION :

II-1-L'aptitude à lire et à écrire :

a- Taux d'analphabétisme :

Selon le recensement général de la population et de l'habitat 2014, le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus dans la province de Laâyoune est de 19,6%, il est largement inférieur à celui relevé au niveau national (32,2%). Ce taux a enregistré une baisse sensible par rapport à 2004 (27,7%). Ce phénomène touche plus les ruraux (30,1%) que les citadins (19,5%).

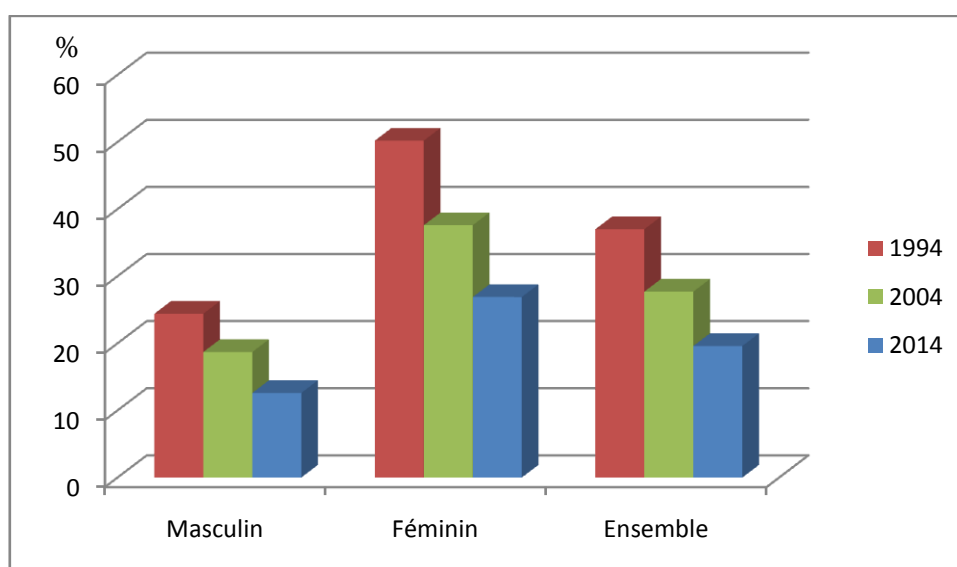
Taux d'analphabétisme à la province de Laâyoune selon le sexe et le milieu

Sexe	1994			2004			2014		
	urbain	rural	Ensemble	urbain	rural	Ensemble	urbain	rural	Ensemble
Masculin	23,6	44,4	24,4	18,1	30,1	18,7	12,5	21,6	12,6
Féminin	49,4	77,5	50,2	36,9	50,7	37,6	26,8	42,3	26,9
Ensemble	36,3	58,5	37,0	27,1	39,5	27,7	19,5	30,1	19,6

Source : RGPH 1994, 2004 et 2014

Le taux d'analphabétisme est plus grand chez les femmes(26,9%) contre 12,6 % chez les hommes.

Taux d'analphabétisme à la province de Laâyoune selon le sexe (1994-2004-2014)



Selon l'âge, le taux d'analphabétisme augmente assez régulièrement pour atteindre son maximum (51.9%) chez les générations qui sont nées avant 1964 et qui sont âgées d'au moins 50 ans en 2014.

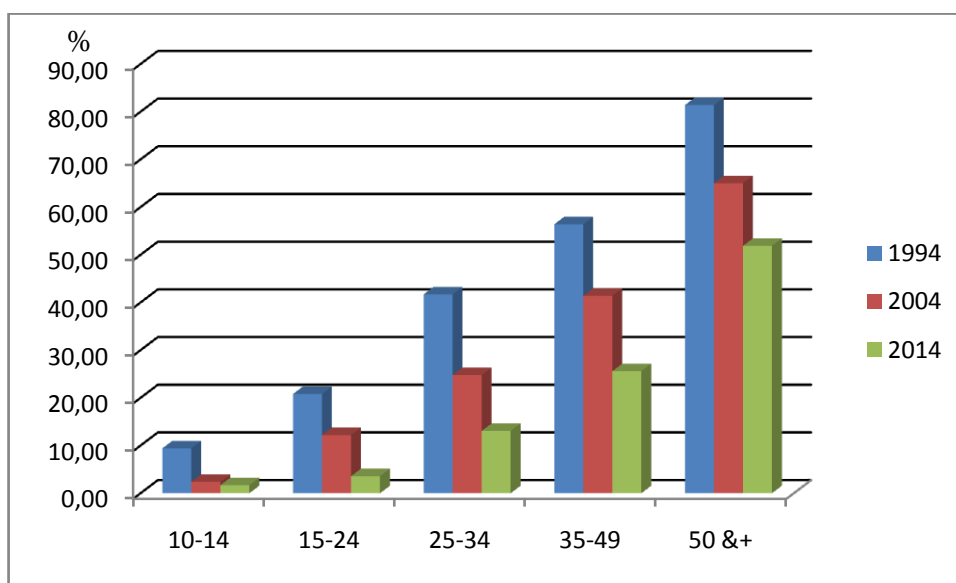
**Taux d'analphabétisme selon le sexe et les groupes d'âge
(1994-2004-2014)**

Groupe d'âge	1994			2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14	5,0	13,9	9,4	2,0	2,9	2,4	1,6	1,8	1,7
15-24	13,3	29,2	20,8	8,9	15,7	12,2	2,6	4,6	3,6
25-34	24,9	57,7	41,7	15,6	34,0	24,8	7,8	18,6	13,1
35-49	36,5	77,5	56,4	24,9	60,5	41,4	14,4	36,9	25,6
50 ans et plus	65,5	97,3	81,4	47,7	86,3	65,0	35,0	71,8	51,9
Ensemble	24,4	50,2	37,0	18,7	37,6	27,7	12,6	26,9	19,6

Source : RGPH 1994, 2004 et 2014

La situation des femmes est défavorable puisque la différence entre les deux sexes a tendance à s'accroître au fur et à mesure que l'âge avance pour atteindre 36,8 points chez les personnes âgées d'au moins 50 ans.

**Taux d'analphabétisme dans la province de Laâyoune selon les grands groupes d'âge
(1994-2004-2014)**



b-Connaissance des langues :

Il ressort du tableau ci-dessous que 80,4% de la population âgée de 10 ans et plus, déclarent lire et écrire au moins une langue, avec respectivement, l'arabe et français 35,8%, arabe seule 23,9%.

Quant à la répartition de la connaissance des langues selon le sexe, les femmes sont défavorisées par rapport aux hommes, puisque 26,9% d'entre elles ne connaissent aucune langue, contre seulement (12,6%) chez les hommes.

Néanmoins, la connaissance de l'arabe et du français, prédomine chez les deux sexes avec respectivement (38,9%) et (32,6%) pour les hommes et pour les femmes.

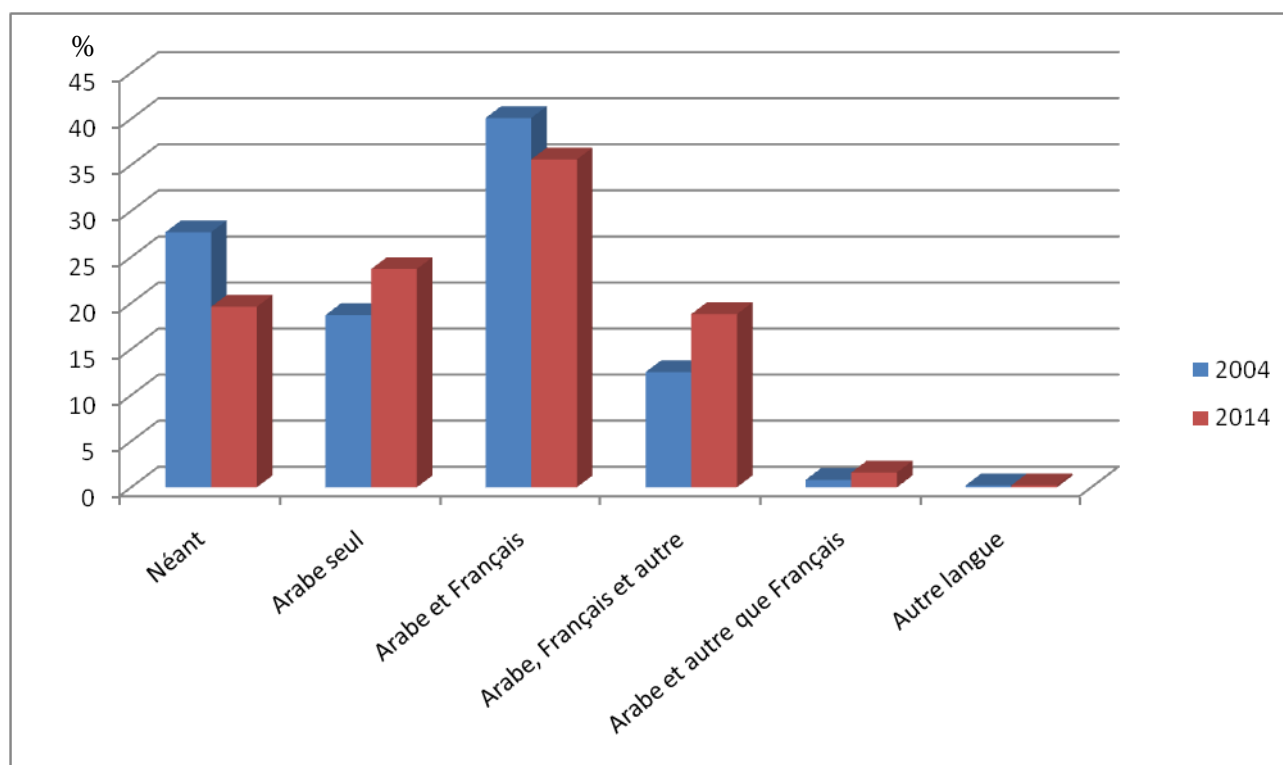
Répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites et le sexe.

Les langues lues et écrites	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	18,7	37,6	27,7	12,6	26,9	19,6
Arabe seul	21,2	16,0	18,7	25,7	31,8	23,7
Arabe et Français	44,1	35,6	40,1	38,9	32,4	35,6
Arabe, Français et autre	14,5	10,3	12,5	20,2	17,3	18,8
Arabe et autre que Français	1,1	0,3	0,8	2,2	1,0	1,6
Autre langue	0,3	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : RGPH 2004 et 2014

Par rapport à 2004, on constate l'évolution sensible de la proportion des personnes qui lisent et écrivent au moins une langue puisqu'elle est passée de 72,3% à 80,74%. Et surtout les personnes qui connaissent l'arabe et le français et d'autres langues (+6,3points).

Population âgée de 10 ans et plus dans la province de Laâyoune selon les langues lues et écrites (1994-2004-2014)



II-2- Scolarisation :

a-Taux de scolarisation :

Il ressort du tableau ci-dessous que 97,7 % des enfants âgés de 7-12 ans au moment du recensement(Septembre 2014), soit 6-11 ans au début de l'année scolaire 2013-2014, étaient inscrits à l'école.

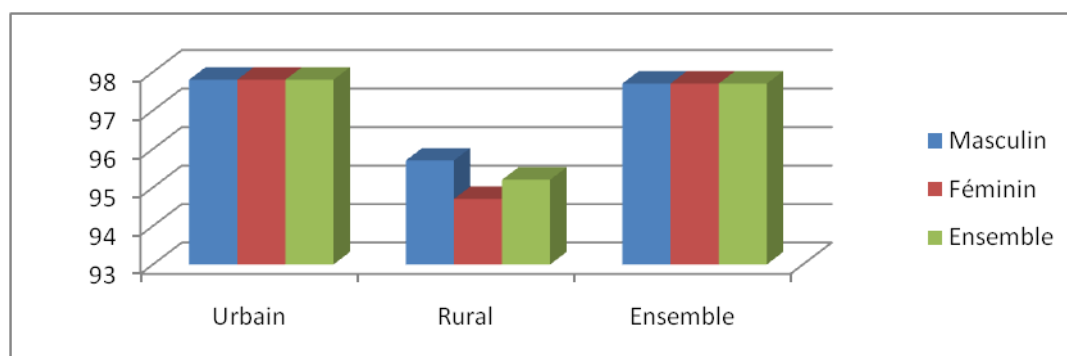
Taux de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans au recensement 2014 selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	97,8	97,8	97,8
Rural	95,7	94,7	95,2
Ensemble	97,7	97,7	97,7

Source : RGPH 2014

Le taux de scolarisation est moins bon en milieu rural (95,2%) alors qu'il est très satisfaisant en milieu urbain (97,8%).

Taux de scolarisation (7-12ans) dans la province de Laâyoune par sexe et milieu en 2014



b- Niveau de scolarisation :

La répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude montre que 21,5% n'ont aucun niveau d'étude, et qu'environ 78,5% ont au moins un niveau préscolaire, ce dernier représente 2,5%, le primaire 23,5 %, le collégial 24,4%, et en fin le secondaire et le supérieur avec 19,1% et 9% respectivement.

Répartition de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

Niveau d'étude	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	27,5	39,8	28,2	21,4	30,0	21,5
Enseignement préscolaire	3,6	5,9	3,7	2,5	6,5	2,5
Enseignement primaire	27,7	26,9	27,7	23,5	24,9	23,5
Enseignement collégial	21,7	16,4	21,4	24,4	21,1	24,4
Enseignement secondaire	14,2	8,2	13,9	19,2	11,5	19,1
Enseignement supérieur	5,3	2,7	5,1	9,1	6,0	9,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

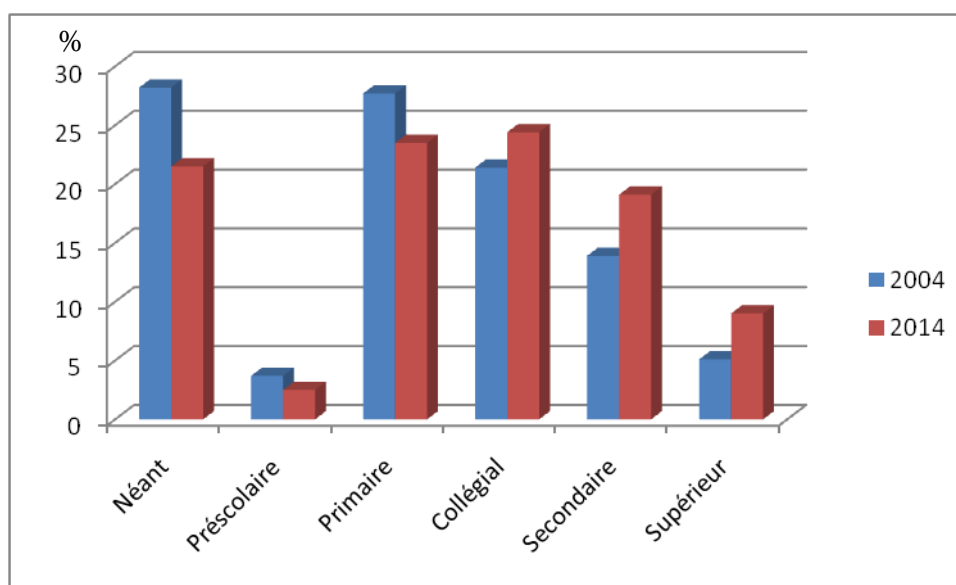
Source : RGPH 1994, 2004 et 2014

En milieu urbain, on compte environ 2 personnes sur dix qui sont sans niveau contre 3 personnes en milieu rural. Dans les deux milieux, le primaire

représente respectivement 23,5% et 24,9%, le collégial 24,4% et 21,1%, le secondaire 19,2% et 11,5% et le niveau supérieur avec 9,1 % et 6%.

Par rapport à 2004, on constate la diminution de la proportion des personnes sans niveau (-6,7 points). Alors que la proportion des personnes ayant au moins le niveau collégial s'est accrue d'environ 12 points.

Population âgée de 10 ans et plus dans la province de Laâyoune selon le niveau d'étude (2004-2014)



CHAPITRE III

L'ACTIVITE ECONOMIQUE

CHAPITRE III : L'ACTIVITE ECONOMIQUE

III-1- Participation à l'activité économique :

En 2014, la proportion de la population active de la province de Laâyoune a atteint 38,4% contre 61,6% pour la population inactive. L'effectif de la population active a connu une augmentation de 1 point par rapport au recensement de 2004.

Répartition de la population de la province de Laâyoune selon le type d'activité et le sexe

Type d'activité	2004			2014		
	Masculin	Masculin	Masculin	Masculin	Féminin	Ensemble
Population active	56,1	17,7	37,6	55,4	20,6	38,4
Population inactive	43,9	82,3	62,4	44,6	79,4	61,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

La population active est à prédominance masculine puisque 73,9% des actifs sont des masculins contre seulement 26,1% pour les femmes en 2014, et la même observation reste valable pour les deux milieux.

Répartition de la population active de la province de Laâyoune selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain		Rural		Ensemble	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Masculin	77,2	73,8	80,7	84,9	77,4	73,9
Féminin	22,8	26,2	19,3	15,1	22,6	26,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Le taux de l'activité est le rapport de la population active à la population totale. En 2014, ce rapport a atteint 38,4% et dépasse la moitié pour les hommes (55,4%) et reste faible pour les femmes (20,6%). Cette faiblesse de l'activité féminine pourrait être expliquée par des raisons liées à notre système culturel qui

font que c'est généralement l'homme qui pourvoit matériellement aux besoins du foyer.

La primauté de l'emploi masculin est établie dans les deux milieux de résidence, et on trouve respectivement 54,3% contre 18,4% en milieu urbain et 72,2% contre 16,4% en milieu rural.

Le taux d'activité en milieu rural (50,2%) est supérieur à celui du milieu urbain (36,8%), soit une différence de 13 points.

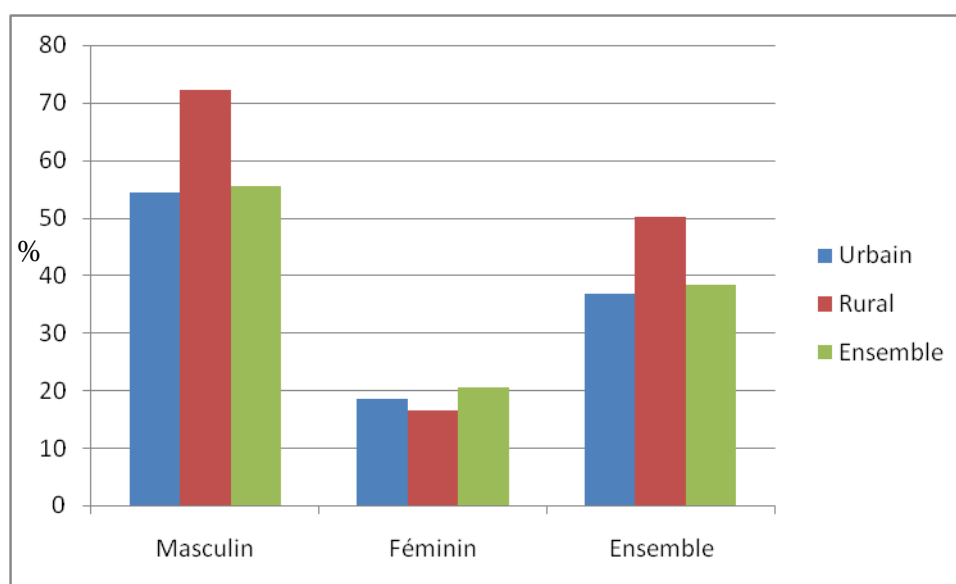
Taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu	Masculin		Féminin		Ensemble	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Urbain	55,6	54,3	17,7	18,4	37,4	36,8
Rural	64,3	72,2	17,8	16,4	42,8	50,2
Ensemble	56,1	55,4	17,7	20,6	37,6	38,4

Source : RGPH 2004 et 2014

Par rapport à 2004, le taux d'activité a enregistré une augmentation de 1 point, celle-ci n'a concerné que les femmes (+3 points), et le milieu rural(+8 points).

Taux d'activité dans la province de Laâyoune par sexe et milieu en 2014



Selon les groupes d'âges, le taux d'activité enregistre ses plus faibles niveaux pour la population âgée de moins de 20 ans (18%), puis connaît une ascension importante pour se stabiliser aux âges de forte activité (20-50 ans), avant d'entamer une baisse d'abord lente jusqu'à l'âge de la retraite (60 ans), puis très rapide au-delà.

La répartition de l'activité selon le sexe montre un net avantage en faveur des hommes dans toute les groupes d'âges.

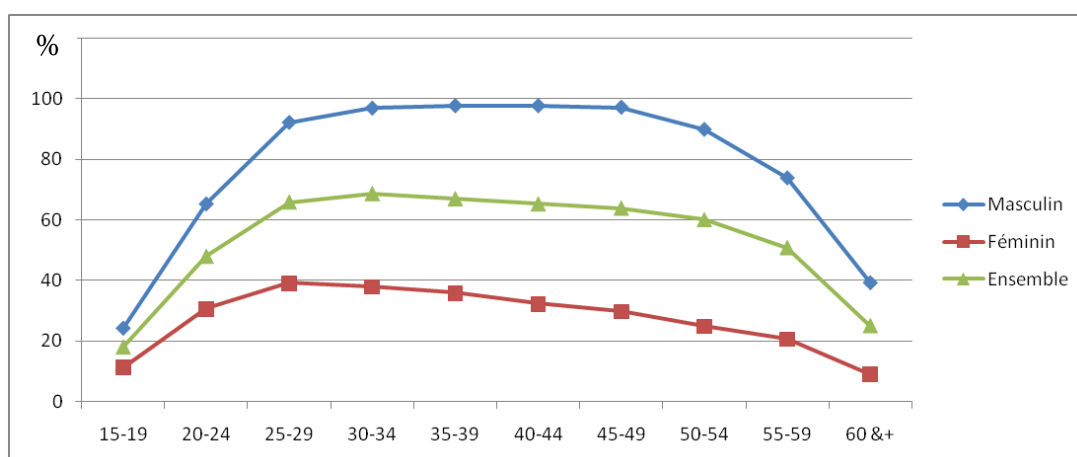
Taux d'activité selon les groupes d'âge et le sexe

Groupe d'âge	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	20,4	32,9	27,7	24,3	11,4	18,0
20-24 ans	36,6	57,4	58,9	65,3	30,6	47,9
25-29 ans	34,9	61,7	65,0	92,2	39,2	65,8
30-34 ans	28,1	59,0	63,1	96,9	38,0	68,6
35-39 ans	24,5	61,2	61,7	97,7	35,9	66,9
40-44 ans	23,3	62,4	64,2	97,7	32,3	65,2
45-49 ans	22,9	55,4	64,0	97,2	29,8	63,8
50-54 ans	19,2	52,8	59,7	89,9	24,9	60,0
55-59 ans	13,5	43,4	46,9	73,9	20,7	50,8
60 ans et +	6,1	25,4	27,7	39,3	9,0	25,0

Source : RGPH 2004 et 2014

La comparaison avec la situation qui prévalait en 2004 révèle que les taux d'activité en 2014 sont élevés, à l'exception de la population âgée de moins de 25 ans puisqu'on enregistre une baisse de 11 points.

Taux d'activité dans la province de Laâyoune par groupes d'âge et sexe en 2014



III-2 Structure professionnelle de la population

La répartition de la population active de la province de Laâyoune selon la situation dans la profession en 2014 montre la prédominance du salariat, puisque 7 actifs sur 10 sont salariés (71,1%).

Les indépendants arrivent au deuxième rang puisqu'ils représentent 22% des actifs, mais ce statut est beaucoup plus présent en milieu urbain puisqu'il concerne 22,2% contre 10,1% en milieu rural.

Concernant les employeurs, les aides familiaux et les apprentis représentent respectivement 3,6%, 0,8%, et 0,5%.

A signaler également que le statut d'aide familiale est plutôt rural avec 4,6% d'actifs contre seulement 0,7% en milieu urbain.

Par rapport à 2004, on enregistre une augmentation très importante pour les salariés en milieu rural (+20 points) contre une baisse sensible pour les aides familiaux (-4.3%).

Répartition de la population active de la province de Laâyoune selon la situation dans la profession

Situation dans la profession	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	ensemble
Employeur	2,2	2,9	2,2	3,6	3,8	3,6
Indépendant	19,6	27,1	20,0	22,2	10,1	22,0
Salarié	75,8	59,5	74,8	71,0	79,7	71,1
Aide familial	1,3	8,9	1,8	0,7	4,6	0,8
Apprenti	1,2	1,6	1,2	0,5	0,1	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

CHAPITRE IV

MENAGES ET CONDITIONS D'HABITAT

Chapitre IV : MENAGE ET CONDITIONS D'HABITAT

IV-1- Ménages :

En 2014, le nombre de ménages recensés s'élève à 53561 ménages. Comparé à l'effectif obtenu douze ans plus tôt au recensement de 2004, qui était de 43823 ménages, il se dégage une augmentation annuelle moyenne de quelque 1,2 mille ménages.

Selon le milieu de résidence, on a dénombré 52860 ménages urbains et 701 ménages ruraux. Ainsi 95,2% des ménages de la province sont citadins.

Entre 2004 et 2014, la taille des ménages a enregistré une légère diminution (4,7 personnes en 2004 et 4,3 personnes en 2014). Mais cette diminution cache des évolutions différentes selon le milieu de résidence. On a assisté durant la période 2004-2014 à une diminution de la taille des ménages ruraux passant de 5,0 à 3,5 personnes et à une diminution de celle des ménages urbains de 4,7 à 4,4 personnes.

Effectif et taille moyenne de ménages selon le milieu en 2014

Milieu	Effectif de ménages		Taille moyen de ménage	
	2004	2014	2004	2014
Urbain	41723	52860	4,7	4,4
Rural	2100	701	5,0	3,5
Ensemble	43823	53561	4,7	4,3

Source : RGPH 2004 et 2014

IV-2- Conditions d'habitation des ménages

a- Type de logement :

Lors du recensement général de 2014, 71,2% des ménages habitent des logements de type maison marocaine moderne comme type dominant. En second lieu, on trouve le type appartement qui est occupé par plus de 20,1% des

ménages, suivi par le type maison sommaire ou bidonville qui reste encore remarquable du fait qu'il est occupé par 0,8% des ménages. Ces trois types abritent plus de 90% de l'ensemble des ménages de la région.

Par milieu, on enregistre la prédominance du type de la maison marocaine moderne dans les deux milieux avec respectivement 71,5% en milieu urbain et 48,8% en milieu rural. Notons également la faible proportion des ménages ruraux résidants dans des appartements (0,4%).

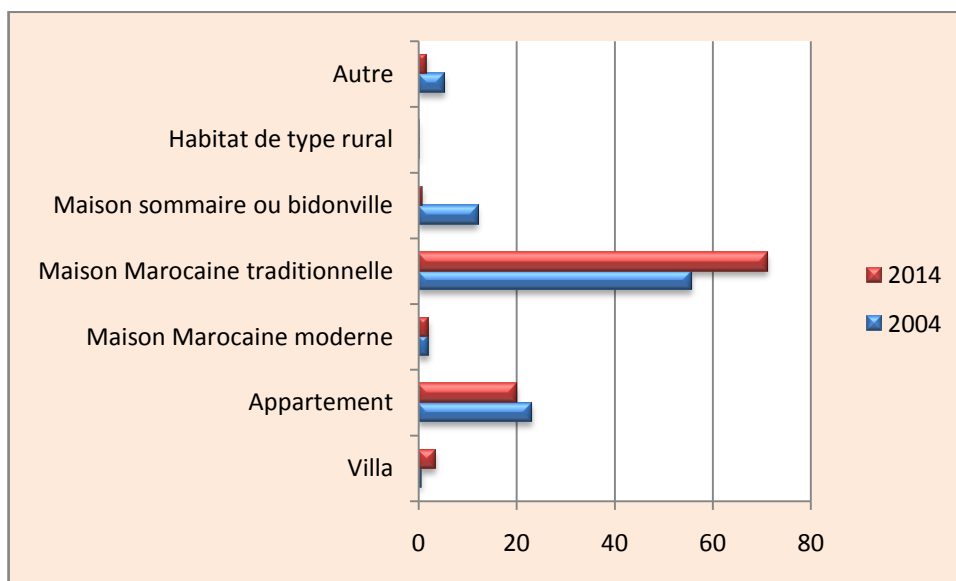
Répartition des ménages de la province de Laâyoune selon le type d'habitat et le milieu de résidence

Type d'habitat	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Villa	0,6	0,7	0,6	3,5	1,6	3,5
Appartement	24,1	5,9	23,2	20,3	0,4	20,1
Maison Marocaine moderne	2,1	1,3	2,1	2,1	2,3	2,1
Maison Marocaine traditionnelle	56,1	46,6	55,6	71,5	48,8	71,2
Maison sommaire ou bidonville	11,9	16,0	12,1	0,5	17,6	0,8
Habitat de type rural	0,1	6,0	0,3	0,07	21,1	0,3
Autre	5,1	10,7	5,4	1,6	7,8	1,7

Source : RGPH 2004 et 2014

Entre les deux recensements, on assiste à une nette diminution des ménages habitant des appartements (-3 points) et une augmentation de ceux occupant le type maison marocaine moderne (+15 points). La proportion des ménages résidant dans des logements de type sommaire ou bidonville a connu une nette diminution en passant de 12,1 en 2004 à 0,8 en 2014 .

Répartition des ménages de la province de Laâyoune selon le type de logement (2004-2014)



b- Ancienneté des logements

Il ressort du tableau ci-après que plus de 23% des logements de la province ont un âge de moins de dix ans et plus de 50% sont construits après 1994 alors que seulement 3,1% sont anciens de plus de 50 ans, ce qui montre la structure récente des constructions de point de vue âge.

Répartition des ménages selon l'ancienneté des logements

Age de logement	%
Moins de 10 ans	23,6
De 10 à moins de 20 ans	27,9
De 20 à moins de 50 ans	45,4
Plus de 50 ans	3,1
Total	100,0

Source : RGPH 2014

c-Statut d'occupation du logement :

L'étude du statut d'occupation du logement revête une grande importance du fait qu'elle permet de cerner l'évolution autant du phénomène de la propriété que de la location qui, l'un et l'autre, concernent une partie importante des ménages.

En 2014, 48,7% des ménages de la province sont des locataires alors que le tiers des ménages (40,9%) occupent leur logement en tant que propriétaires. Il reste à signaler que 3,8% des ménages sont logés gratuitement.

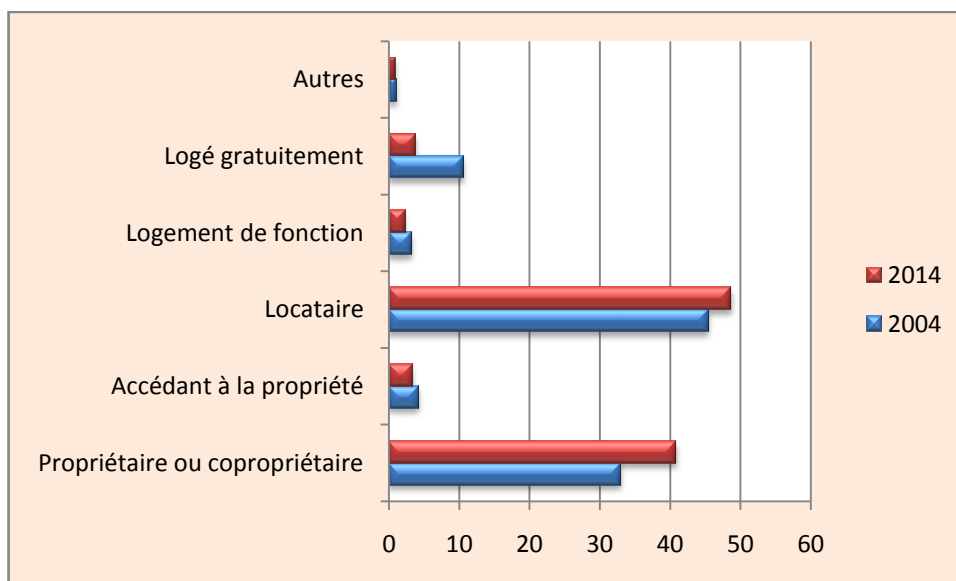
Répartition des ménages de la province selon le statut d'occupation et le milieu de résidence

Statut d'occupation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire ou copropriétaire	32,7	38,5	33,0	41,0	31,0	40,9
Accédant à la propriété	4,4	2,5	4,3	3,4	4,4	3,4
Locataire	46,7	21,1	45,5	49,1	13,3	48,7
Logement de fonction	3,2	5,2	3,3	2,3	9,5	2,3
Logé gratuitement	10,3	17,8	10,6	3,5	27,1	3,8
Autres	1,1	0,4	1,1	0,7	14,7	0,9

Source : RGPH 2004 et 2014

Par rapport au recensement précédent, on note une diminution de la part des ménages logés gratuitement (10,6% et 3,8% respectivement en 2004 et 2014) en faveur des ménages propriétaires (de 33,0% en 2004 à 40,9% en 2014), mais aussi en faveur des ménages locataires (de 45,4% en 2004 à 48,7% en 2014).

Répartition des ménages de la province de Laâyoune selon le statut d'occupation en 2014



Source : RGPH 2004 et 2014

d- Occupation des logements :

En 2014, 33,8% des ménages occupent un logement d'au plus 2 pièces, cette proportion est presque stable entre les deux recensements (en 2004, elle s'élevait à 35,8%). La proportion des ménages occupant un logement d'une pièce a connu une diminution de 6 points (de 11,2% en 2004 à 5,6% en 2014) avec une quasi stabilité de la part des ménages habitant des logements de 3 ou 4 pièces.

Ainsi, on constate presque la même répartition pour les deux milieux de résidence, avec la remarque d'une importante proportion des ménages occupant 1 seule pièce en milieu rural ce qui peut s'expliquer par le type de logement (khaima) largement utilisé par les ruraux et aussi les logements des pêcheurs d'une pièce.

Répartition des ménages de la province de Laâyoune selon le nombre de pièces occupées et le milieu de résidence

Nbre de pièces	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	10,9	18,2	11,2	6,3	23,0	6,5
2 pièces	36,5	21,6	35,8	33,8	33,4	33,8
3 Pièces	30,3	28,1	30,2	35,1	28,4	35,0
4 Pièces	12,8	12,1	12,7	14,7	8,0	14,6
5Pièces	3,6	2,2	3,5	4,5	2,9	4,5
6 Pièces	1,6	1,5	1,6	2,7	0,7	2,7
7 Pièces	0,8	0,7	0,8	1,1	0,3	1,1
8 Pièces et plus	1,2	0,8	1,2	1,7	1,0	1,7
Non déclaré	2,3	1,9	2,2	0	0	0

Source : RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau ci-dessous permettent de constater que le nombre moyen de personnes par pièce dans la province n'a pas connu de variation sensible (1,7 en 2004 et 1,4 en 2014). D'autre part, on constate que le taux d'occupation est presque le même pour les deux milieux de résidence (1,4 en milieu urbain contre 1,5 en milieu rural), et on note la diminution importante de ce taux au milieu rural par rapport à 1994 (-0,4 points).

Taux d'occupation selon la résidence

Année	Urbain	Rural	Ensemble
2004	1,7	1,9	1,7
2014	1,4	1,5	1,4

Source : RGPH 2004 et 2014

e- Equipement des logements :

D'après le recensement de 2014, 91,3% des ménages de la province occupent un logement pourvu d'électricité et environ de sept ménages sur dix ont un logement relié à un réseau d'eau courante. Pour ce qui est des autres éléments de confort, on notera que si plus de 9 personnes sur 10 disposent d'une cuisine et d'un cabinet d'aisance, seulement 33,0% des ménages occupent un logement pourvu d'un bain moderne ou d'une douche.

En milieu rural le degré d'équipement en eau courante et en électricité demeure faible, soit respectivement 22,2% et 89,9%.

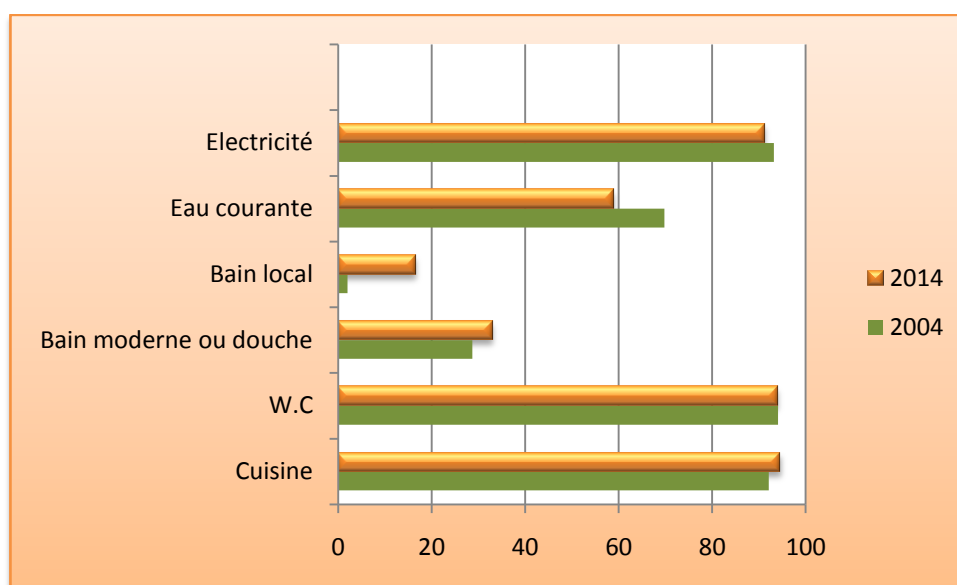
Ménages disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence

Éléments de confort	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	ensemble
Cuisine	93,2	70,6	92,1	97,0	91,3	94,6
W.C	95,6	64,0	94,1	98,9	87,0	94,0
Bain moderne ou douche	29,4	15,6	28,7	51,9	6,4	33,0
Bain local	1,9	2,9	2,0	6,1	31,5	16,7
Eau courante	71,9	28,1	69,8	85,2	22,2	59,0
Electricité	94,9	57,6	93,2	92,3	89,9	91,3

Source : RGPH 2004 et 2014

Par rapport à 2004, on note une diminution appréciable du degré d'équipement des logements occupés par les ménages aussi bien urbains que ruraux, surtout au niveau de la disposition de l'eau courante qui est passé de 69,8% en 2004 à 59,0% en 2014.

Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement (2014)



Source : RGPH 2004 et 2014

Pour les ménages ne disposant pas d'eau courante, les résultats du recensement 2014 montrent que 7,1% font recours aux fontaines publiques pour satisfaire leurs besoins en cette matière vitale, 89,6% s'approvisionnent de vendeur d'eau potable.

Ménages ne disposant pas de l'eau courante selon le mode d'approvisionnement en eau potable en 2014

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	4,9	34,1	7,1
Vendeur d'eau potable	93,7	38,4	89,6
Puits ou matfia non équipés	0,1	2,7	0,3
Source, oued ou ruisseau	0,0	0,2	0,0
Autre	1,3	24,5	3,0

Source : RGPH 2014

Par ailleurs, 30,2% des ménages dont le logement n'est pas pourvu d'électricité en 2014, utilisent le gaz comme mode d'éclairage, 21,4% utilisent les Kandil les Bougies. On remarque l'apparition de nouveaux modes d'éclairage

en 2014, il s'agit de l'énergie solaire et les groupes électrogènes malgré que leur utilisation demeure encore très faible (11,7%).

Répartition des ménages ne disposant pas d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé

Mode d'électricité	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	5,7	11,0	7,0	36,6	11,7	30,2
Kandil, Bougie	29,5	57,7	36,4	20,5	24,2	21,4
Energie solaire	0,4	2,2	0,8	5,6	12,2	7,3
Groupe électrogène	0,9	1,6	1,1	5,4	1,7	4,4
Autres	13,9	12,5	13,5	32,0	50,1	36,7

Source : RGPH 2004 et 2014

Concernant l'équipement en réseau public d'évacuation des eaux usées, on note que 97,8% des ménages occupent des logements pourvus de cet équipement en 2014. En milieu urbain, cette proportion est de 98,9% contre 10,1% en milieu rural.

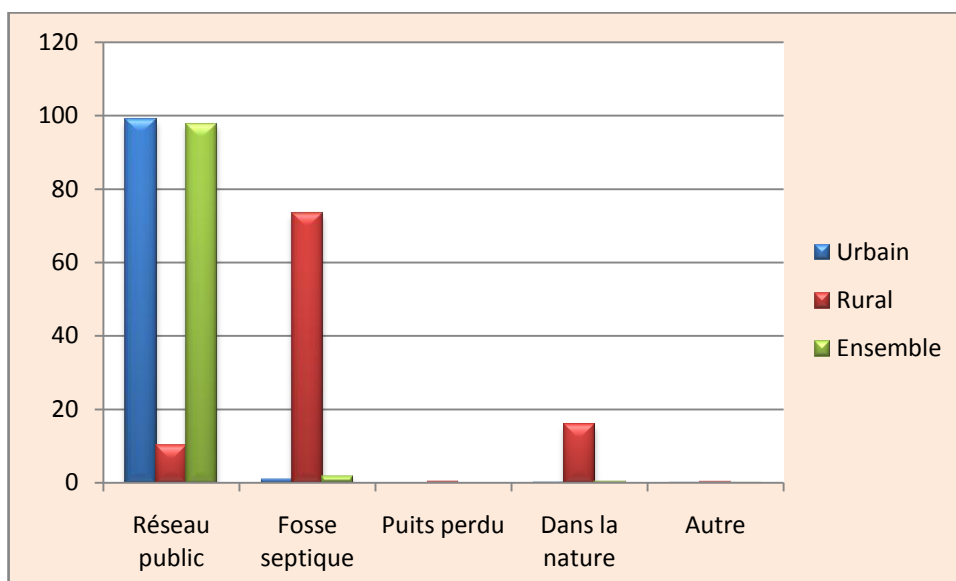
La fosse sceptique reste le mode d'évacuation le plus utilisé dans l'absence de réseau public avec 1,8%.

Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées en 2014

Mode d'évacuation	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	98,9	10,1	97,8
Fosse septique	0,9	73,4	1,8
Puits perdu	0,0	0,4	0,0
Dans la nature	0,2	15,8	0,4
Autre	0,1	0,3	0,1

Source : RGPH 2014

Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées en 2014



Source : RGPH 2014

Le tableau ci-dessous montre que 90,4% des ménages de la province possèdent une télévision et 83,6% disposent d'un parabole. On notera aussi que si 89,6% ont au moins un portable, seulement 9,1% disposent d'un téléphone fixe.

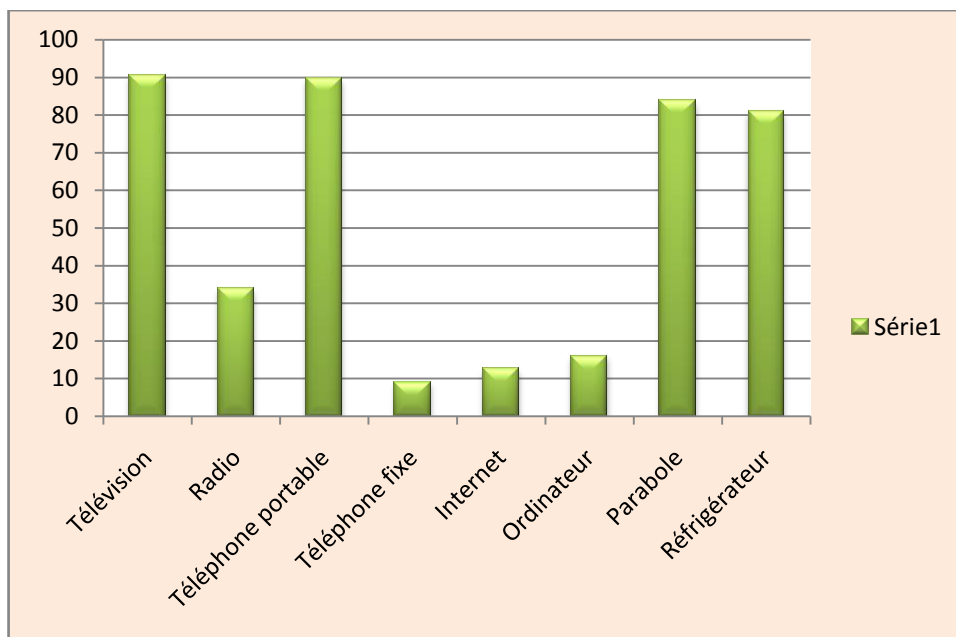
Presque la même structure est constatée dans le milieu urbain, le portable reste utilisable même dans le milieu rural.

Répartition des ménages de la province de Laâyoune dotés de certains équipements domestiques selon le milieu de résidence en 2014

Équipement Domicile	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	94.1	85.3	90.4
Radio	35.2	32.3	34.0
Téléphone portable	92.5	85.5	89.6
Téléphone fixe	15.1	0.6	9.1
Internet	20.5	1.7	12.7
Ordinateur	25.7	2.2	16.0
Parabole	90.6	74.1	83.8
Réfrigérateur	88.7	70.0	80.9

Source : RGPH 2014

Répartition des ménages de la province de Laâyoune dotés de certains équipements domestiques par milieu en 2014



Source : RGPH 2014

TABLEAUX STATISTIQUES

Province de Laâyoune

Tableau n°1. Population selon le groupe quinquennal d'âge, le sexe et le milieu de résidence

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0 - 4 ans	5,5	5,3	10,8	6,7	5,8	12,5	5,5	5,3	10,8
5 ± 9 ans	4,6	4,3	8,9	3,9	3,7	7,6	4,6	4,3	8,9
10-14 ans	4,4	4,2	8,6	2,7	2,6	5,3	4,4	4,2	8,6
15-19 ans	4,4	4,2	8,6	3,9	2,2	6,2	4,4	4,2	8,6
20-24 ans	4,9	4,9	9,9	5,3	4,2	9,4	4,9	4,9	9,9
25-29 ans	4,9	4,9	9,8	6,1	4,6	10,7	4,9	4,9	9,8
30-34 ans	4,8	4,4	9,2	6,2	4	10,1	4,8	4,4	9,2
35-39 ans	3,9	3,9	7,8	6,1	3,2	9,3	3,9	3,9	7,8
40-44 ans	3,5	3,5	7	5,3	3,1	8,5	3,5	3,5	7
45-49 ans	2,7	2,7	5,5	3,1	1,7	4,8	2,8	2,7	5,5
50-54 ans	2,6	2,3	4,9	2,5	1,8	4,3	2,6	2,3	4,9
55-59 ans	2	1,5	3,5	1,9	1,2	3,1	2	1,5	3,5
60-64 ans	1,3	1,1	2,4	1,2	1,5	2,7	1,3	1,1	2,4
65-69 ans	0,6	0,6	1,2	0,6	1	1,6	0,6	0,6	1,2
70-74 ans	0,4	0,4	0,8	1	0,7	1,6	0,4	0,4	0,8
75 ans ou+	0,6	0,6	1,2	1,2	1,1	2,3	0,6	0,6	1,2
Non	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	51,2	48,8	100	57,7	42,3	100	51,3	48,7	100

Tableau n° 2. Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, le sexe et le milieu de résidence

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Célibataire	45,2	31,7	38,7	43,3	27,3	36,8	45,2	31,7	38,6
Mariés	53,2	55,1	54,1	53,5	60,2	56,2	53,2	55,2	54,1
Divorcés	1,2	6,3	3,7	3,0	4,2	3,5	1,2	6,3	3,7
Veufs	0,4	6,9	3,5	0,2	8,3	3,5	0,4	6,9	3,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau n°3. Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu de résidence et le sexe

Etat matrimonial	Milieu urbain			Milieu rural			Ensembl		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
15- 19 ans	99,7	90,3	95,1	100,0	87,0	95,3	99,7	90,2	95,1
20-24 ans	95,5	60,6	78,0	96,1	47,1	74,3	95,5	60,4	77,9
25-29 ans	73,5	35,7	54,7	65,1	33,0	51,3	73,4	35,6	54,6

Tableau n° 4. Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	3,0	4,9	3,0
Féminin	3,0	9,0	3,1
Total	3,0	6,6	3,0

Tableau n°5. Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans ou plus selon le milieu de résidence et le sexe

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
APM	32,6	26,8	29,7	32,8	25,6	29,6	32,6	26,8	29,7

Tableau n°6. Taux et indice synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	Urbain	rural	Ensemble
15-19ans	15,9	0,0	15,8
20-24ans	81,4	166,7	82,1
25-29ans	111,9	178,6	112,6
30-34ans	116,6	185,6	117,3
35-39ans	98,0	166,7	98,5
40-44ans	53,0	92,1	53,3
45-49ans	16,7	73,2	17,0
ISF	2,5	4,3	2,5

Tableau n°7. Population de 10 ans ou plus selon les langues lues et écrites par sexe

Langues lues et écrites	Masculin	Féminin	Ensemble
	%	%	%
Néant	12,6	26,9	19,6
Arabe seule	25,5	21,8	23,7
Arabe et Français	38,7	32,4	35,6
Arabe, Français et Autre langue	20,2	17,3	18,8
Arabe et Autre(s) langue(s) sauf Français	2,2	1,0	1,6
Autre(s) langue(s)	0,3	0,2	0,2
Non déclaré	0,5	0,4	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n°8. Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus selon le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	12,5	21,6	12,6
Féminin	26,8	42,3	26,9
Ensemble	19,5	30,1	19,6

Tableau n°9. Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus selon les grands groupes d'âges, le milieu de résidence et le sexe

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
10 ± 14	1,6	1,8	1,7	1,5	6,3	3,8	1,6	1,8	1,7
15 ± 24	2,6	4,5	3,5	5,4	14,1	8,9	2,6	4,6	3,6
25 ± 34	7,7	18,5	13,0	14,7	24,9	18,9	7,8	18,6	13,1
35 ± 49	14,3	36,7	25,5	21,1	51,8	32,0	14,4	36,9	25,6
50 ans et plus	34,8	71,6	51,6	56,9	89,8	72,2	35,0	71,8	51,9
ensemble	12,5	26,8	19,5	21,6	42,3	30,1	12,6	26,9	19,6

Tableau n°10. Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Néant	21,4	30,0	21,5
Précolaire	2,5	6,5	2,5
Primaire	23,5	24,9	23,5
Collégial	24,4	21,1	24,4
Secondaire	19,2	11,5	19,1
Supérieur	9,1	6,0	9,0
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 11. Répartition de la population active dans les deux milieux de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	73,8	26,2	100,0
Rural	84,9	15,1	100,0
Ensemble	73,9	26,1	100,0

Tableau n°12 : Répartition population selon les langues locales utilisées et le sexe par région

Langues locales utilisées	Masculin	Féminin	Ensemble
	%	%	%
Néant	0,3	0,2	0,2
Darija seule	39,6	39,4	39,5
Darija et Amazigh ou Hassani	38,9	36,4	37,7
Amazigh ou Hassani seule(s)	20,0	22,9	21,4
Non déclaré	1,2	1,2	1,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n°14. Taux d'activité (en %) de la population selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
15 ± 19	24,3	11,4	18,0
20 ± 24	65,3	30,6	47,9
25 ± 29	92,2	39,2	65,8
30 ± 34	96,9	38,0	68,6
35 ± 39	97,7	35,9	66,9
40 ± 44	97,7	32,3	65,2
45- 49	97,2	29,8	63,8
50 ± 54	89,9	24,9	60,0
55 ± 59	73,9	20,7	50,8
60 ans ou plus	39,3	9,0	25,0

Tableau n° 15. Population active (en %) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Employeur	3,6	3,8	3,6
Indépendant	22,2	10,1	22,0
Salarié	71,0	79,7	71,1
Aide familiale	,7	4,6	,8
Apprenti	,5	,1	,5
Autre	2,0	1,8	2,0
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 16. Répartition des ménages de la région selon le type de logement occupé et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Villa, niveau de villa	3,5	1,6	3,5
Appartement	20,3	0,4	20,1
Maison marocaine	2,1	2,3	2,1
Maison marocaine moderne	71,5	48,8	71,2
Maison sommaire ou bidon	0,5	17,6	0,8
Habitation de type rural	0,07	21,1	0,3
Autres	1,6	7,8	1,7
Total	100	100	100

Tableau n°17. Répartition des ménages selon le nombre de pièces Habitées et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
1 pièce	6,3	23,0	6,5
2 pièces	33,8	33,4	33,8
3 pièces	35,1	28,4	35,0
4 pièces	14,7	8,0	14,6
5 pièces	4,5	2,9	4,5
6 pièces	2,7	0,7	2,7
7 pièces	1,1	0,3	1,1
8 pièces	1,7	1,0	1,7
Non déclaré	0	0	0
Total	100	100	100

Tableau n°18. Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence

Urbain	Rural	Ensemble
1,4	1,5	1,4

Tableau n° 19. Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement

Age de logement	%
Moins de 10 ans	23,6
De 10 ans à moins 20 ans	27,9
De 20 à moins 50 ans	45,4
Plus de 50 ans	3,1
Total	100,0

Tableau n° 20. Répartition des ménages (en %) selon le statut d'occupation de leur logement

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire/Copropriétaire	41,0	31,0	40,9
Accédant à la propriété	3,4	4,4	3,4
Locataire	49,1	13,3	48,7
Logement de fonction	2,3	9,5	2,3
Logement gratuit	3,5	27,1	3,8
Autre	0,7	14,7	0,9
Ensemble	100	100	100

Tableau n°21. Ménages selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence

Statut	Milieu	Milieu	Ensemble
Cuisine	97	91,3	94,6
W.C	98,9	87	94
Bain moderne ou douche	51,9	6,4	33
Bain local	6,1	31,5	16,7
Electricité	85,2	22,2	59
Eau courante	92,3	89,9	91,3

Tableau n° 22. Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence

Approvisionnement	Milieu	Milieu	Ensemble
Fontaine, puits,	4,9	34,1	7,1
Vendeur d'eau	93,7	38,4	89,6
Puits ou matfia non	0,1	2,7	0,3
Source, oued ou	0,0	0,2	0,0
Autre	1,3	24,5	3,0
Ensemble	100	100	100

Tableau n° 23. Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisée par milieu de résidence

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz (butane)	36,6	11,7	30,2
Kandyle ou bougie	20,5	24,2	21,4

Energie solaire	5,6	12,2	7,3
Groupe électrogène	5,4	1,7	4,4
Autre	32,0	50,1	36,7
Ensemble	100	100	100

Tableau n° 24. Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence.

Mode d'évacuation	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Réseau public	98,9	10,1	97,8
Fosse sceptique	0,9	73,4	1,8
Puits perdu	0,0	0,4	0,0
Autre mode d'évacuation	0,2	15,8	0,4
Total	0,1	0,3	0,1

Tableau n°25. Pourcentage des ménages de la région dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence

Equipements domestiques	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Télévision	94.1	85.3	90.4
Radio	35.2	32.3	34.0
Téléphone portable	92.5	85.5	89.6
Téléphone fixe	15.1	0.6	9.1
Internet	20.5	1.7	12.7
Ordinateur	25.7	2.2	16.0
Parabole	90.6	74.1	83.8
Réfrigérateur	88.7	70.0	80.9

CONCEPTS ET DEFINITIONS

I. POPULATION

1. POPULATION LEGALE

Il s'agit de l'ensemble de la population résidant, à la date de référence du recensement, sur le territoire national et que l'on peut répartir en deux catégories :

- la population municipale ;
- et la population comptée à part.

2. POPULATION MUNICIPALE

Il s'agit de l'ensemble des individus constituant les ménages ordinaires. Il rentre dans cette catégorie l'ensemble des individus apparentés ou non, vivant d'une manière habituelle sous le même toit et ayant en commun des dépenses alimentaires, vestimentaires et autres. On y distingue les ménages sédentaires et les ménages nomades. Font partie également de la catégorie des ménages ordinaires, les personnes sans abris ou sans domicile fixe rattachées à un district créé à cet effet.

3. LA POPULATION COMPTEE A PART

La population dite comptée à part est constituée de l'ensemble des personnes qui, pour des raisons de travail, de santé ou pour des besoins d'éducation et autres, sont obligées de vivre en communauté:

- militaires, gendarmes et forces auxiliaires logés dans les casernes, quartiers, camps ou assimilés;

- personnes en traitement pour plus de 6 mois dans les établissements hospitaliers;
- détenus dans les établissements pénitentiaires;
- pensionnaires des maisons d'éducation surveillée;
- personnes recueillies dans les maisons de bienfaisance, les hospices et les asiles;
- élèves et étudiants internes à la date de référence du recensement dans tout établissement d'enseignement public ou privé;
- ouvriers logés dans les baraquements de chantiers temporaires des travaux publics et n'ayant pas d'autres domiciles habituels.

II. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

1. INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE

C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme pendant sa vie de procréation en se conformant aux taux de fécondité par groupe d'âges pendant l'année de référence. Cet indice représente le niveau de la fécondité du moment.

2. PARITE MOYENNE DES FEMMES AGEES DE 45-49 ANS

Cet indicateur qui exprime la progéniture finale est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme âgée de 45 à 49 ans pendant toute sa vie de procréation.

3. TAUX DE CELIBAT DEFINITIF

La proportion des personnes encore célibataires à l'âge de 55 ans.

4. AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE

L'âge moyen au premier mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime.

III. EDUCATION ET ALPHABETISATION

1. TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS AGES DE 7 ANS A 12 ANS

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisé au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

2. TAUX D'ANALPHABETISME DE LA POPULATION AGEE DE 10 ANS ET PLUS

C'est le rapport de la population âgée de 10 ans et plus incapable de lire et d'écrire à la population totale du même âge.

IV. ACTIVITE ET EMPLOI

1. TAUX NET D'ACTIVITE

Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

2. TAUX DE CHOMAGE

Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge.

V. CONDITIONS D'HABITAT DES MENAGES

1. TAUX D'OCCUPATION DES LOGEMENTS

Le taux d'occupation des logements, autrement appelé le nombre moyen d'individus par pièce, est défini par le rapport entre le nombre d'habitants et le nombre de pièces occupées pour une entité géographique donnée.

2. DISTANCE MOYENNE A LA ROUTE GOUDRONNEE LA PLUS PROCHE (MILIEU RURAL)

La distance moyenne à la route goudronnée la plus proche est définie comme étant la moyenne arithmétique de la distance séparant chaque logement en milieu rural de la route goudronnée la plus proche.